Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 08/07/2020
Saisine liée :
Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique
Sous-titre
Revoir la Séance plénière du 8 juillet
Chapeau

Au programme de la séance :

- **Ouverture du président Bernasconi**
- **Intervention de Jacques Toubon, défenseur des droits**
- **Présentation du projet d'avis**
- **Déclarations des groupes**
- **Vote**

Corps

Présentation du projet d'avis "Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique", rapporté pour le CESE par Yves Kottelat et Patrick Molinoz au nom de la section de l'aménagement durable des territoires, présidée par Eveline Duhamel.

Jacques Toubon, Défenseur des droits, était présent.

Les services publics jouent un rôle essentiel dans l'aménagement et l'animation des territoires. Ils concourent à la qualité de vie des Françaises et Français au quotidien et leur rôle est central dans les situations de crise, comme l'a montré l'épidémie de la Covid-19.

C'est pourquoi, constatant d'une part le rôle historique des services publics et l'importance que les Françaises et Français leur accordent, et d'autre part les effets considérables d'une révolution numérique qui s'accélère et va modifier dans des proportions inédites la relation au territoire, le CESE s'est consacré à cette question.

Les services publics et au public doivent tirer le meilleur parti possible du numérique, qui demeure un moyen et non une fin. Le projet d'avis identifie les défis à relever pour que la transformation numérique des services publics et au public, là où elle est possible et souhaitable, soit une réussite et formule un ensemble de préconisations pour y parvenir.

Tags :

- services publics

- services au public
- numérique
- aménagement des territoires

© - copyright CESE - Mai 2024